



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ACÉTATE DE PROPYLE

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	ACÉTATE DE PROPYLE
Numéro du produit	644
Synonymes; marques commerciales	NORMAL PROPYL ACETATE, ACETATE N PROPYLE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484620-39-XXXX
Numéro CAS	109-60-4
Numéro index UE	607-024-00-6
Numéro CE	203-686-1

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Intermédiaire pour l'industrie chimique revêtement de surface Produit d'entretien. Industrie solvant Adhésif. Lubrifiant. Metallurgique Industrie Produits de beauté Applications industrielles diverses Réactif de laboratoire. Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
--------------------------	---

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	644

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 2 - H225
Dangers pour la santé humaine	Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336

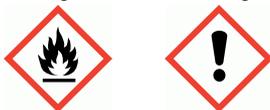
## ACÉTATE DE PROPYLE

**Dangers pour l'environnement** Non Classé

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Numéro CE** 203-686-1

**Pictogrammes de danger**



**Mention d'avertissement** Danger

**Mentions de danger**  
 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Mentions de mise en garde**  
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.  
 P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.

**Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette** EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### 2.3. Autres dangers

Product is a static accumulator Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

**Nom du produit** ACÉTATE DE PROPYLE

**Numéro d'enregistrement REACH** 01-2119484620-39-XXXX

**Numéro index UE** 607-024-00-6

**Numéro CAS** 109-60-4

**Numéro CE** 203-686-1

**Commentaires sur la composition** Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Information générale** Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

## ACÉTATE DE PROPYLE

<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste. Prévoir une douche de sécurité à proximité du poste de travail.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut provoquer un essoufflement similaire à celui de l'asthme.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
<b>Contact cutané</b>	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Liquide et vapeurs très inflammables. En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire. Les vapeurs peuvent s'accumuler au sol et dans les zones basses. Peut se déplacer sur des distances considérables jusqu'à une source d'allumage et entraîner un retour de flamme.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes des substances suivantes: Carbone.

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Evacuer la zone. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées. Les vapeurs peuvent s'accumuler au sol et dans les zones basses. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.
--	--

## ACÉTATE DE PROPYLE

**Équipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Prévoir une ventilation suffisante. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Evacuer la zone. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Les vapeurs peuvent s'accumuler au sol et dans les zones basses. Tenir le dos contre le vent. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Éviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Éviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent s'accumuler au sol et dans les zones basses. Peut se déplacer sur des distances considérables jusqu'à une source d'allumage et entraîner un retour de flamme. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Mise en garde concernant les emballages vides (le cas échéant) : Les emballages vides peuvent contenir des résidus et être dangereux. NE PAS METTRE SOUS PRESSION, COUPER, SOUDER, BRASER, PERCER, MEULER NI EXPOSER CES EMBALLAGES À LA CHALEUR, AUX FLAMMES, AUX ETINCELLES, A L'ELECTRICITE STATIQUE OU A D'AUTRES SOURCES D'IGNITION; ILS POURRAIENT EXPLOSER ET BLESSER OU TUER. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## ACÉTATE DE PROPYLE

<b>Précautions de stockage</b>	Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Matériaux appropriés pour conteneurs: Acier inoxydable. Acier doux. Matériaux inappropriés pour conteneurs: Peut attaquer des plastiques, caoutchoucs et revêtements.
<b>Classe de stockage</b>	Stockage de liquides inflammables.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

<b>Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 250 ppm 1055 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 200 ppm 847 mg/m<sup>3</sup>

<b>Commentaires sur les composants</b>	WEL = Workplace Exposure Limits
--	---------------------------------

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 420 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 840 mg/m <sup>3</sup> Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 420 mg/m <sup>3</sup> Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 420 mg/m <sup>3</sup> Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 120 mg/m <sup>3</sup> Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 120 mg/m <sup>3</sup>
-------------	---

<b>PNEC</b>	- eau douce; 0.06 mg/l - eau de mer; 0.006 mg/l - rejet intermittent; 0.6 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 1 mg/l - Sédiments (eau douce); 0.16 mg/l - Sédiments (eau de mer); 0.016 mg/kg - Sol; 0.0215 mg/kg
-------------	--

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Prévoir une ventilation suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.
--	--

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
--------------------------------------	---

## ACÉTATE DE PROPYLE

<b>Protection des mains</b>	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 2 heures. Caoutchouc butyle. Caoutchouc chloroprène. Polyéthylène. Alcool polyvinylique (PVA). Néoprène. Caoutchouc nitrile. Polychlorure de vinyle (PVC) Epaisseur: > 0.35 mm Ne pas utiliser les moyens suivants: Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact probable avec la peau.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.
<b>Protection respiratoire</b>	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à vapeurs organiques. Gas filter, type A EN 136/140/141/145/143/149

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Faible.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point de fusion</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point d'écoulement</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point de congélation</b>	- 93°C Données de références croisées.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	101.5°C @ 760 mm Hg Données de références croisées.
<b>Point d'éclair</b>	11.8°C Coupelle fermée.
<b>Taux d'évaporation</b>	2.75 (acétate de butyle = 1)
<b>Facteur d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.7 % Données de références croisées. Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 8.0 % Données de références croisées.
<b>Autre inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	4.79 kPa @ 25°C Données de références croisées.
<b>Densité de vapeur</b>	3.5 Données de références croisées.

## ACÉTATE DE PROPYLE

<b>Densité relative</b>	0.888 @ 20°C Données de références croisées.
<b>Densité apparente</b>	Pas d'information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Légèrement soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	log Pow: 1.4 Méthode par le calcul.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	380°C Données de références croisées.
<b>Température de décomposition</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité</b>	0.6 mPa s @ 20°C Données de références croisées.
<b>Propriétés explosives</b>	N'est pas considéré comme explosif.
<b>Explosif sous l'influence d'une flamme</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

### 9.2. Autres informations

<b>Indice de réfraction</b>	1.384
<b>Taille de particules</b>	Pas d'information disponible.
<b>Poids moléculaire</b>	102.13
<b>Volatilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Concentration de saturation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température critique</b>	Pas d'information disponible.
<b>Composé organique volatil</b>	Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

<b>Réactivité</b>	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

### 10.2. Stabilité chimique

<b>Stabilité chimique</b>	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Ne polymérisera pas.
---	----------------------

### 10.4. Conditions à éviter

<b>Conditions à éviter</b>	Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.
----------------------------	--

### 10.5. Matières incompatibles

<b>Matières incompatibles</b>	Métaux alcalins. Acide nitrique (HNO <sub>3</sub> ). Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.
-------------------------------	--

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes des substances suivantes: Carbone.
--	---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

## ACÉTATE DE PROPYLE

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg) 8.700,0

Espèces Rat

Indications (DL<sub>50</sub> orale) Ce produit a une faible toxicité. DL<sub>50</sub> 8700 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 8.700,0

#### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg) 17.800,0

Espèces Lapin

Indications (DL<sub>50</sub> cutanée) DL<sub>50</sub> > 17800 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 17.800,0

#### Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l) 32,0

Espèces Rat

Indications (CL<sub>50</sub> inhalation) CL<sub>50</sub> 32 mg/l, 4 heures, Vapeur Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 32,0

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

#### Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

#### Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

#### Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

#### Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Organes cibles Système nerveux central

## ACÉTATE DE PROPYLE

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Inhalation**

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut provoquer un essoufflement similaire à celui de l'asthme.

### **Ingestion**

Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

### **Contact cutané**

Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### **Contact oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### **Écotoxicité**

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

### 12.1. Toxicité

#### **Toxicité**

Pas considéré toxique pour les poissons.

### toxicité aquatique aiguë

#### **Toxicité aiguë - poisson**

CL<sub>50</sub>, 96 heures: 60 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

#### **Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

CE<sub>50</sub>, 48 heures: 91.5 mg/l, Daphnia magna

#### **Toxicité aiguë - plantes aquatiques**

ErC50, 72 heures: 672 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata  
OECD 201

#### **Toxicité aiguë - microorganismes**

CE<sub>0</sub>, 16 heures: > 170 mg/l,

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### **Persistance et dégradabilité**

Le produit est facilement biodégradable.

#### **Biodégradation**

- Dégradation 62%: 5 jours

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### **Potentiel de bioaccumulation**

La bioaccumulation est peu probable.

#### **Coefficient de partage**

log Pow: 1.4 Méthode par le calcul.

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### **Mobilité**

Le produit est partiellement miscible dans l'eau et peut se répandre dans le milieu aquatique.

#### **Tension de surface**

24.28 mN/m @ 20°C

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

## ACÉTATE DE PROPYLE

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les matériels tels que les chiffons et lingettes qui sont contaminés avec des liquides inflammables peuvent s'auto-inflammer après utilisation et doivent être stockés dans des conteneurs résistant au feu à couvercles hermétiques et fermetures automatiques.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1276  
 N° ONU (IMDG) 1276  
 N° ONU (ICAO) 1276  
 N° ONU (ADN) 1276

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) ACÉTATE DE n-PROPYLE  
 Nom d'expédition (IMDG) ACÉTATE DE n-PROPYLE  
 Nom d'expédition (ICAO) n-PROPYL ACETATE  
 Nom d'expédition (ADN) ACÉTATE DE n-PROPYLE

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3  
 Code de classement ADR/RID F1  
 Etiquette ADR/RID 3  
 Classe IMDG 3  
 Classe/division ICAO 3  
 Classe ADN 3

Étiquettes de transport



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) II  
 Groupe d'emballage (IMDG) II  
 Groupe d'emballage (ICAO) II

## ACÉTATE DE PROPYLE

Groupe d'emballage (ADN) II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes  
d'intervention d'urgence •2YE

Numéro d'identification du  
danger (ADR/RID) 33

Code de restriction en tunnels (D/E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.  
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.  
Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

**Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)** CAUTION - Chemical may be subject to REACH RESTRICTIONS - see Annex XVII. Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 40 Numéro d'entrée: 3

**Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs** P5c

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

### Inventaires

#### UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

## ACÉTATE DE PROPYLE

### **Canada (DSL/NDSL)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.  
DSL

### **États-Unis (TSCA)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### **Australie (AICS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### **Japon (ENCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### **Corée (KECI)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### **Chine (IECSC)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### **Philippines (PICCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### **Nouvelle-Zélande (NZIOC)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

## ACÉTATE DE PROPYLE

### Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.  
 CAS: Chemical Abstracts Service.  
 DNEL: Dose dérivée sans effet.  
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.  
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
 PNEC: Concentration prédite sans effet.  
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.  
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.  
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.  
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.  
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.  
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.  
 FBC: Facteur de bioconcentration.  
 DBO: Demande biochimique en oxygène.  
 CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.  
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.  
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.  
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.  
 NOEC: Concentration sans effet observé.  
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.  
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.  
 LE50: limite d'exposition 50  
 hPa: Hektopaskal  
 LL50: Lethal Chargement cinquante  
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique  
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau  
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA  
 STP Stations d'épuration  
 COV: Composés organiques volatils

### Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë  
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë  
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

### Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

### Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Date de révision** 22-04-22

**Numéro de version** 6.000

**Remplace la date** 07-09-21

**Numéro de FDS** 644

## ACÉTATE DE PROPYLE

<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Signature</b>	Lisa Bland

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



## Scénario d'exposition Manufacture of substance

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Propyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484620-39-XXXX
Numéro CAS	109-60-4
Numéro CE	203-686-1
Numéro index UE	607-024-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Manufacture of substance
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

### **Salarié**

## Manufacture of substance

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	100 hPa @ 20°C
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Température</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.
---	--

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
-------------------------------	--

#### Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.

Sur la base des résultats de l'évaluation qualitative sont établies les mesures de gestion des risques.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

## Manufacture of substance

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ECETOC TRA v2.0 Salarié
<b>Exposition</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.043 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.54 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1012</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 106.35 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.253</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.54 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.101</p>

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



## Scénario d'exposition Use as an intermediate

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Propyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484620-39-XXXX
Numéro CAS	109-60-4
Numéro CE	203-686-1
Numéro index UE	607-024-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as an intermediate
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
--	--------------------------------------

#### Salarié

## Use as an intermediate

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p>
--------------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	100 hPa @ 20°C
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Température</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.
---	--

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
-------------------------------	--

#### Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.

Sur la base des résultats de l'évaluation qualitative sont établies les mesures de gestion des risques.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

## Use as an intermediate

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ECETOC TRA v2.0 Salarié
<b>Exposition</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.043 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.54 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1012</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 106.35 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.253</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506</p>

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



## Scénario d'exposition Formulation & (re)packing of substances and mixtures

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Propyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484620-39-XXXX
Numéro CAS	109-60-4
Numéro CE	203-686-1
Numéro index UE	607-024-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation & (re)packing of substances and mixtures
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
--	----------------------------------

#### Salarié

## Formulation & (re)packing of substances and mixtures

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	100 hPa @ 20°C
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Température</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.
---	--

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
-------------------------------	--

#### Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.

Sur la base des résultats de l'évaluation qualitative sont établies les mesures de gestion des risques.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

## Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ECETOC TRA v2.0 Salarié
<b>Exposition</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.043 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.54 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1012</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 106.35 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.253</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.54 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.101</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506</p>

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



## Scénario d'exposition Distribution of substance - Industrial

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Propyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484620-39-XXXX
Numéro CAS	109-60-4
Numéro CE	203-686-1
Numéro index UE	607-024-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Distribution of substance - Industrial
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance ERC2 Formulation dans un mélange
--	--

#### Salarié

## Distribution of substance - Industrial

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	100 hPa @ 20°C
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Température</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.
---	--

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
-------------------------------	--

#### Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.

Sur la base des résultats de l'évaluation qualitative sont établies les mesures de gestion des risques.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

## Distribution of substance - Industrial

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ECETOC TRA v2.0 Salarié
<b>Exposition</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.043 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.54 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1012</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 106.35 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.253</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.54 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.101</p>

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



**Scénario d'exposition**  
**Uses in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives - Industrial**

**Identité du scénario d'exposition**

Nom du produit	n-Propyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484620-39-XXXX
Numéro CAS	109-60-4
Numéro CE	203-686-1
Numéro index UE	607-024-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

**1. Titre du scénario d'exposition**

Titre principal	Uses in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives - Industrial
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<b><u>Salarié</u></b>	

## Uses in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives - Industrial

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	100 hPa @ 20°C
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Temperature</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	<p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Veiller à exécuter l'opération en dehors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit &gt; 1 m)</p> <p>Veiller à l'utilisation d'une cabine d'application par pulvérisation.</p>
---	--

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Inspection et maintenance régulière de machines et d'installations
-------------------------------	---

#### Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.

## Uses in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives - Industrial

Sur la base des résultats de l'évaluation qualitative sont établies les mesures de gestion des risques.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ECETOC TRA v2.0 Salarié Sauf indications contraires. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Stoffenmanager v4.0
<b>Exposition</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.043 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.54 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1012</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 106.35 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.253</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.54 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.101</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506</p>

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

## **Uses in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives - Industrial**

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>  
<https://www.stoffenmanager.nl/default.aspx>



## Scénario d'exposition Use in Cleaning Agents - Industrial

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Propyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484620-39-XXXX
Numéro CAS	109-60-4
Numéro CE	203-686-1
Numéro index UE	607-024-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Agents - Industrial
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<b><u>Salarié</u></b>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

## Use in Cleaning Agents - Industrial

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	100 hPa @ 20°C
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Température	activités à température ambiante (sauf indication contraire).

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Veiller à exécuter l'opération en dehors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit > 1 m) Veiller à l'utilisation d'une cabine d'application par pulvérisation.
----------------------------------	--

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Inspection et maintenance régulière de machines et d'installations
------------------------	---

#### Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.

Sur la base des résultats de l'évaluation qualitative sont établies les mesures de gestion des risques.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié Sauf indications contraires. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Stoffenmanager v4.0
----------------------	---

## Use in Cleaning Agents - Industrial

### Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.043 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.54 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1012

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 106.35 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.253

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

#### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>  
<https://www.stoffenmanager.nl/default.aspx>



## Scénario d'exposition Use in Lubricants - Industrial

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Propyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484620-39-XXXX
Numéro CAS	109-60-4
Numéro CE	203-686-1
Numéro index UE	607-024-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Lubricants - Industrial
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

### **Salarié**

## Use in Lubricants - Industrial

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	100 hPa @ 20°C
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Temperature</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	<p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Veiller à exécuter l'opération en dehors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit &gt; 1 m)</p> <p>Veiller à l'utilisation d'une cabine d'application par pulvérisation. PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal Température élevée prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. , ou: port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90</p>
---	--

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Inspection et maintenance régulière de machines et d'installations
-------------------------------	---

## Use in Lubricants - Industrial

### Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.

Sur la base des résultats de l'évaluation qualitative sont établies les mesures de gestion des risques.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

#### Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié Sauf indications contraires. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Stoffenmanager v4.0

## Use in Lubricants - Industrial

### Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.043 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.54 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1012

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 106.35 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.253

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal  
Température élevée  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 21.27 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0506

#### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



**Scénario d'exposition**  
**Use in Metal Working Fluids / Rolling Oils - Industrial**

**Identité du scénario d'exposition**

Nom du produit	n-Propyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484620-39-XXXX
Numéro CAS	109-60-4
Numéro CE	203-686-1
Numéro index UE	607-024-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

**1. Titre du scénario d'exposition**

Titre principal	Use in Metal Working Fluids / Rolling Oils - Industrial
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<b><u>Salarié</u></b>	

## Use in Metal Working Fluids / Rolling Oils - Industrial

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	100 hPa @ 20°C
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Temperature</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	<p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Veiller à exécuter l'opération en dehors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit &gt; 1 m)</p> <p>Veiller à l'utilisation d'une cabine d'application par pulvérisation. PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal Température élevée prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. , ou: port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90</p>
---	--

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Inspection et maintenance régulière de machines et d'installations
-------------------------------	---

## Use in Metal Working Fluids / Rolling Oils - Industrial

### Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.

Sur la base des résultats de l'évaluation qualitative sont établies les mesures de gestion des risques.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

#### Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié Sauf indications contraires. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Stoffenmanager v4.0

## Use in Metal Working Fluids / Rolling Oils - Industrial

### Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.043 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.54 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1012

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 106.35 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.253

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal  
Température élevée  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 21.27 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0506

PROC5 Mélange dans des processus par lots  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



## Scénario d'exposition Use as laboratory reagent/agent - Industrial

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Propyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484620-39-XXXX
Numéro CAS	109-60-4
Numéro CE	203-686-1
Numéro index UE	607-024-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as laboratory reagent/agent - Industrial
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<b><u>Salarié</u></b>	
Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	100 hPa @ 20°C

## Use as laboratory reagent/agent - Industrial

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

**Environnement** Intérieur

**Temperature** activités à température ambiante (sauf indication contraire).

### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

**Mesures de protection techniques** Aucune mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Inspection et maintenance régulière de machines et d'installations

### Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.

Sur la base des résultats de l'évaluation qualitative sont établies les mesures de gestion des risques.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation** ECETOC TRA v2.0 Salarié

**Exposition** PROC10 Application au rouleau ou au pinceau  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506  
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.54 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.101

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



## Scénario d'exposition Distribution of substance - Professional

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Propyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484620-39-XXXX
Numéro CAS	109-60-4
Numéro CE	203-686-1
Numéro index UE	607-024-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Distribution of substance - Professional
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance ERC2 Formulation dans un mélange
--	--

#### Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
-------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

## Distribution of substance - Professional

### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	100 hPa @ 20°C
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80 , ou: port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
----------------------------------	---

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	--

#### Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.

Sur la base des résultats de l'évaluation qualitative sont établies les mesures de gestion des risques.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
----------------------	-------------------------

## Distribution of substance - Professional

### Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.043 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0.202

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 106.35 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.253

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 127.62 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.3038

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.54 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.101

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



## Scénario d'exposition

### Uses in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives - Professional

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Propyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484620-39-XXXX
Numéro CAS	109-60-4
Numéro CE	203-686-1
Numéro index UE	607-024-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

**Titre principal** Uses in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives - Professional

**Secteur principal** SU22 Utilisations professionnelles

#### Environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]**

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)

ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

#### Salarié

## Uses in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives - Professional

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p>
--------------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	100 hPa @ 20°C
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 4heures

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Temperature</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

## Uses in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives - Professional

### Mesures de protection techniques

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Veiller à exécuter l'opération en dehors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit > 1 m) Veiller à l'utilisation d'une cabine d'application par pulvérisation. , ou: prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 47 Couvre une exposition quotidien jusqu'à 150minutes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80 , ou: port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Inspection et maintenance régulière de machines et d'installations

### Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.  
 PROC5 Mélange dans des processus par lots  
 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles sans ventilation avec aspiration localisée  
 port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90  
 , ou:  
 Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.  
 Sur la base des résultats de l'évaluation qualitative sont établies les mesures de gestion des risques.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

#### Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié Sauf indications contraires. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Stoffenmanager v4.0

## Uses in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives - Professional

### Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.043 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 106.35 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.253

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

PROC5 Mélange dans des processus par lots  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.54 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.101

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 127.62 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.3038

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.54 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.101

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles  
Veiller à l'utilisation d'une cabine d'application par pulvérisation.  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles avec ventilation avec aspiration localisée  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 286.37 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.681

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau  
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.54 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.101

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnement, voir <http://www.ecetoc.org/tra>  
<https://www.stoffenmanager.nl/default.aspx>



## Scénario d'exposition Use in Cleaning Agents - Professional

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Propyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484620-39-XXXX
Numéro CAS	109-60-4
Numéro CE	203-686-1
Numéro index UE	607-024-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Agents - Professional
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
--	--

#### Salarié

## Use in Cleaning Agents - Professional

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	100 hPa @ 20°C
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 4heures

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Temperature</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	<p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Veiller à exécuter l'opération en dehors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit &gt; 1 m)</p> <p>Veiller à l'utilisation d'une cabine d'application par pulvérisation. , ou: prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 47</p> <p>Couvre une exposition quotidien jusqu'à 150minutes</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80 , ou: port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90</p>
---	--

## Use in Cleaning Agents - Professional

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Inspection et maintenance régulière de machines et d'installations

### Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.  
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles  
sans ventilation avec aspiration localisée  
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale  
(exprimée en %) de: 90

, ou:

Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.

Sur la base des résultats de l'évaluation qualitative sont établies les mesures de gestion des risques.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation** ECETOC TRA v2.0 Salarié Sauf indications contraires. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Stoffenmanager v4.0

## Use in Cleaning Agents - Professional

### Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.043 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 106.35 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.253

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 127.62 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.3038

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles  
Veiller à l'utilisation d'une cabine d'application par pulvérisation.  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles avec ventilation avec aspiration localisée  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 286.37 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.681

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

#### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>  
<https://www.stoffenmanager.nl/default.aspx>



## Scénario d'exposition Use in Lubricants - Professional

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Propyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484620-39-XXXX
Numéro CAS	109-60-4
Numéro CE	203-686-1
Numéro index UE	607-024-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Lubricants - Professional
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)
	ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)

#### Salarié

## Use in Lubricants - Professional

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	100 hPa @ 20°C
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).  
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées  
 Couvre une exposition quotidien jusqu'à 4heures

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Temperature</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

## Use in Lubricants - Professional

### Mesures de protection techniques

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Veiller à exécuter l'opération en dehors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit > 1 m) Veiller à l'utilisation d'une cabine d'application par pulvérisation. , ou: prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 47 Couvre une exposition quotidien jusqu'à 150minutes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80 , ou: port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

#### Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Inspection et maintenance régulière de machines et d'installations

### Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles sans ventilation avec aspiration localisée

port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90

, ou:

Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.

Sur la base des résultats de l'évaluation qualitative sont établies les mesures de gestion des risques.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

#### Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié Sauf indications contraires. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Stoffenmanager v4.0

## Use in Lubricants - Professional

### Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.043 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 106.35 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.253

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 127.62 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.3038

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles  
Veiller à l'utilisation d'une cabine d'application par pulvérisation.  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles avec ventilation avec aspiration localisée  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 286.37 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.681

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal  
Température élevée  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

#### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>  
<https://www.stoffenmanager.nl/default.aspx>



**Scénario d'exposition**  
**Use in Metal Working Fluids / Rolling Oils - Professional**

**Identité du scénario d'exposition**

Nom du produit	n-Propyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484620-39-XXXX
Numéro CAS	109-60-4
Numéro CE	203-686-1
Numéro index UE	607-024-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

**1. Titre du scénario d'exposition**

Titre principal	Use in Metal Working Fluids / Rolling Oils - Professional
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
<b><u>Salarié</u></b>	

## Use in Metal Working Fluids / Rolling Oils - Professional

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal</p>
--------------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	100 hPa @ 20°C
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).  
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées  
 Couvre une exposition quotidien jusqu'à 4heures

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Temperature</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

## Use in Metal Working Fluids / Rolling Oils - Professional

### Mesures de protection techniques

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Veiller à exécuter l'opération en dehors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit > 1 m) Veiller à l'utilisation d'une cabine d'application par pulvérisation. , ou: prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 47 Couvre une exposition quotidien jusqu'à 150minutes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80 , ou: port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

#### Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Inspection et maintenance régulière de machines et d'installations

### Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles sans ventilation avec aspiration localisée

port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90

, ou:

Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.

Sur la base des résultats de l'évaluation qualitative sont établies les mesures de gestion des risques.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

#### Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié Sauf indications contraires. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Stoffenmanager v4.0

## Use in Metal Working Fluids / Rolling Oils - Professional

### Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.043 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0001

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 106.35 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.253

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 127.62 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.3038

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles  
Veiller à l'utilisation d'une cabine d'application par pulvérisation.  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles avec ventilation avec aspiration localisée  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 286.37 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.681

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal  
Température élevée  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 212.71 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.506

#### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>  
<https://www.stoffenmanager.nl/default.aspx>



## Scénario d'exposition Use in laboratories - Professional

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Propyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484620-39-XXXX
Numéro CAS	109-60-4
Numéro CE	203-686-1
Numéro index UE	607-024-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in laboratories - Professional
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
--	---

#### Salarié

Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
-------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	100 hPa @ 20°C

## Use in laboratories - Professional

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

**Environnement** Intérieur

**Temperature** activités à température ambiante (sauf indication contraire).

### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

**Mesures de protection techniques** PROC10 Application au rouleau ou au pinceau prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80 , ou: port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Inspection et maintenance régulière de machines et d'installations

### Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.

Sur la base des résultats de l'évaluation qualitative sont établies les mesures de gestion des risques.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation** ECETOC TRA v2.0 Salarié

**Exposition** PROC10 Application au rouleau ou au pinceau  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 85.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.202  
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 42.54 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 420 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.101

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



## Scénario d'exposition Uses in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives - Consumer

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Propyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484620-39-XXXX
Numéro CAS	109-60-4
Numéro CE	203-686-1
Numéro index UE	607-024-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Uses in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives - Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC4 Produits antigel et de dégivrage PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques PC23 Produits pour le traitement du cuir PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

## Uses in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives - Consumer

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	47.9 hPa @ 25°C
<b>Informations sur la concentration</b>	PC1_1 Colles pour loisirs PC1_3 Colle en spray Comprend des concentrations jusqu'à 30 %. PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) Comprend des concentrations jusqu'à 1.4 %. PC1_4 Produits d'étanchéité Comprend des concentrations jusqu'à 12 %. PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex Comprend des concentrations jusqu'à 1 %. PC4_2 Versement dans des radiateurs Comprend des concentrations jusqu'à 10 %. PC4_3 Dégivreur de serrures PC23 Produits pour le traitement du cuir Comprend des concentrations jusqu'à 50 %. PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide Comprend des concentrations jusqu'à 2.4 %. PC9a_3 Bouteille de spray aérosol Comprend des concentrations jusqu'à 25 %. PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) Comprend des concentrations jusqu'à 4 %.

#### quantités utilisées

PC1_1 Colles pour loisirs	Quantité par application: 9 g
PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)	Quantité par application: 6390 g
PC1_4 Produits d'étanchéité	Quantité par application: 390 g
PC4_1 Lavages des vitres de voitures	Quantité par application: 0.5 g
PC4_2 Versement dans des radiateurs	
PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)	Quantité par application: 2000 g
PC4_3 Dégivreur de serrures	Quantité par application: 4 g
PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex	Quantité par application: 3750 g
PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide	Quantité par application: 1300 g
PC23 Produits pour le traitement du cuir	Quantité par application: 56 g

#### Fréquence et durée d'utilisation

## Uses in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives - Consumer

PC1\_1 Colles pour loisirs  
 PC1\_3 Colle en spray  
 PC1\_4 Produits d'étanchéité  
 PC9a\_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)  
 PC23 Produits pour le traitement du cuir  
 Temps d'application: 240 minutes  
 PC1\_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)  
 Temps d'application: 360 minutes  
 PC4\_1 Lavages des vitres de voitures  
 Temps d'application: 1 minute  
 PC4\_2 Versement dans des radiateurs  
 Temps d'application: 10 minutes  
 PC4\_3 Dégivreur de serrures  
 Temps d'application: 15 minutes  
 PC9a\_1 Peinture murale aqueuse au latex  
 PC9a\_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide  
 Temps d'application: 132 minutes  
 PC9a\_3 Bouteille de spray aérosol  
 Temps d'application: 20 minutes

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Taille de l'espace:</b>	Comprend l'application dans un espace de 20 m <sup>3</sup> . Sauf indications contraires. PC4 Produits antigel et de dégivrage PC9a_3 Bouteille de spray aérosol Comprend l'application dans un espace de 34 m <sup>3</sup> . PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) PC23 Produits pour le traitement du cuir Comprend l'application dans un espace de 58 m <sup>3</sup> . PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) Comprend l'application dans un espace de 30 m <sup>3</sup> .
<b>Taux de ventilation</b>	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires. PC4 Produits antigel et de dégivrage comprend l'application dans un garage particulier (34m <sup>3</sup> ) par une aération typique. PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) PC1_3 Colle en spray PC1_4 Produits d'étanchéité PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC4_2 Versement dans des radiateurs Ouvrir les fenêtres pendant l'application pour assurer une aération naturelle.

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

<b>Information du consommateur</b>	Eviter le contact direct des yeux avec le produit, ne pas se frotter les yeux avec des mains sales.
------------------------------------	---

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ESIG GES consumer tool Sauf indications contraires. PC1_3 Colle en spray PC1_4 Produits d'étanchéité PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants ConsExpo v4.1
-----------------------------	--

## Uses in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives - Consumer

### Exposition

#### PC1\_1 Colles pour loisirs

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 51.15 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.17

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 8.52 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.06

#### PC1\_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 276.9 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.929

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 69.22 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.465

#### PC1\_3 Colle en spray

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.09 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.09

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.52 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.003

#### PC1\_4 Produits d'étanchéité

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 292 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.98

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 48.70 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.327

#### PC4\_1 Lavages des vitres de voitures

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 0.15 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.001

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0

#### PC9a\_1 Peinture murale aqueuse au latex

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 294 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.987

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.18

#### PC9a\_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 291 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.977

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 26.7 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.179

#### PC9a\_3 Bouteille de spray aérosol

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 93.70 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.314

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 1.30 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.009

#### PC9a\_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 291 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.977

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 48.50 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.326

#### PC23 Produits pour le traitement du cuir

##### PC31\_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 193 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.648

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 32.1 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.215

##### PC23 Produits pour le traitement du cuir

##### PC31\_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 2.26 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.08

## Uses in Coatings, Use in Printing Inks, Use in Adhesives - Consumer

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.377 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.003

PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0

Consommateur - contact avec les yeux Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir  
<http://www.esig.org/en/regulatory-information/reach/ges-library/consumer-gess>  
<http://www.rivm.nl/en/healthanddisease/productsafety/ConsExpo.jsp>



## Scénario d'exposition Use in Cleaning Agents - Consumer

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Propyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484620-39-XXXX
Numéro CAS	109-60-4
Numéro CE	203-686-1
Numéro index UE	607-024-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Agents - Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC4 Produits antigel et de dégivrage PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

#### Propriétés du produit

## Use in Cleaning Agents - Consumer

<b>État</b>	Liquide
<b>Pression de la vapeur</b>	47.9 hPa @ 25°C
<b>Informations sur la concentration</b>	PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex Comprend des concentrations jusqu'à 1 %. PC4_2 Versement dans des radiateurs Comprend des concentrations jusqu'à 10 %. PC4_3 Dégivreur de serrures Comprend des concentrations jusqu'à 50 %. PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide Comprend des concentrations jusqu'à 2.4 %. PC9a_3 Bouteille de spray aérosol Comprend des concentrations jusqu'à 25 %. PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) Comprend des concentrations jusqu'à 4 %. PC35 Produit de lavage et de nettoyage Liquides nettoyeurs Comprend des concentrations jusqu'à 5 %. PC35 Produit de lavage et de nettoyage Nettoyeurs liquides PC35 Produit de lavage et de nettoyage Produits nettoyeurs en spray PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux Comprend des concentrations jusqu'à 20 %.

### quantités utilisées

PC4_1 Lavages des vitres de voitures	Quantité par application: 0.5 g
PC4_2 Versement dans des radiateurs	
PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)	Quantité par application: 2000 g
PC4_3 Dégivreur de serrures	Quantité par application: 4 g
PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex	Quantité par application: 3750 g
PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide	Quantité par application: 1300 g
PC35 Produit de lavage et de nettoyage	
Liquides nettoyeurs	Quantité par application: 15 g
PC35 Produit de lavage et de nettoyage	
Nettoyeurs liquides	Quantité par application: 27 g
PC35 Produit de lavage et de nettoyage	
Produits nettoyeurs en spray	Quantité par application: 35 g
PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux	
	Quantité par application: 12 g

### Fréquence et durée d'utilisation

## Use in Cleaning Agents - Consumer

PC4\_1 Lavages des vitres de voitures  
 Temps d'application: 1 minute  
 PC4\_2 Versement dans des radiateurs  
 PC35 Produit de lavage et de nettoyage  
 Produits nettoyants en spray  
 Temps d'application: 10 minutes  
 PC4\_3 Dégivreur de serrures  
 Temps d'application: 15 minutes  
 PC9a\_1 Peinture murale aqueuse au latex  
 PC9a\_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide  
 Temps d'application: 132 minutes  
 PC9a\_3 Bouteille de spray aérosol  
 PC35 Produit de lavage et de nettoyage  
 Nettoyants liquides  
 Temps d'application: 20 minutes  
 PC9a\_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)  
 Temps d'application: 240 minutes  
 PC35 Produit de lavage et de nettoyage  
 Liquides nettoyants  
 Temps d'application: 30 minutes  
 PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux  
 Temps d'application: 60 minutes

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Taille de l'espace:</b>	Comprend l'application dans un espace de 20 m <sup>3</sup> . Sauf indications contraires. PC4 Produits antigels et de dégivrage PC9a_3 Bouteille de spray aérosol Comprend l'application dans un espace de 34 m <sup>3</sup> . PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) Comprend l'application dans un espace de 30 m <sup>3</sup> .
<b>Taux de ventilation</b>	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires. PC4 Produits antigels et de dégivrage comprend l'application dans un garage particulier (34m <sup>3</sup> ) par une aération typique. PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) PC1_3 Colle en spray PC1_4 Produits d'étanchéité PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC4_2 Versement dans des radiateurs Ouvrir les fenêtres pendant l'application pour assurer une aération naturelle.

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

<b>Information du consommateur</b>	Eviter le contact direct des yeux avec le produit, ne pas se frotter les yeux avec des mains sales.
------------------------------------	---

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ESIG GES consumer tool Sauf indications contraires. PC1_3 Colle en spray PC1_4 Produits d'étanchéité PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants ConsExpo v4.1
-----------------------------	--

## Use in Cleaning Agents - Consumer

### Exposition

PC4\_1 Lavages des vitres de voitures

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 0.15 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.001

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0

PC4\_2 Versement dans des radiateurs

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 259.61 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.871

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 1.84 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.012

PC4\_3 Dégivreur de serrures

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 49.05 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.165

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.51 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.003

PC9a\_1 Peinture murale aqueuse au latex

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 294 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.987

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.18

PC9a\_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 291 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.977

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 26.7 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.179

PC9a\_3 Bouteille de spray aérosol

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 93.70 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.314

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 1.30 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.009

PC9a\_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 291 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.977

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 48.50 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.326

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

Liquides nettoyants

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 32.4 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.109

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.67 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.109

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

Nettoyants liquides

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 244.95 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.822

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 3.37 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.023

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

Produits nettoyants en spray

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 249.56 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.837

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 1.77 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.012

PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 90.24 mg/m<sup>3</sup>, DNEL

## Use in Cleaning Agents - Consumer

298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.303

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 3.76 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.025

PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0

Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0

Consommateur - contact avec les yeux Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir

<http://www.esig.org/en/regulatory-information/reach/ges-library/consumer-gess>

<http://www.rivm.nl/en/healthanddisease/productsafety/ConsExpo.jsp>



## Scénario d'exposition Use in Lubricants - Consumer

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Propyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484620-39-XXXX
Numéro CAS	109-60-4
Numéro CE	203-686-1
Numéro index UE	607-024-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Lubricants - Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC31 Produits lustrant et mélanges de cires
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)
--	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

## Use in Lubricants - Consumer

<b>Pression de la vapeur</b>	47.9 hPa @ 25°C
<b>Informations sur la concentration</b>	PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures) Comprend des concentrations jusqu'à 18 %. PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures) Comprend des concentrations jusqu'à 50 %.

### quantités utilisées

PC31\_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)  
Quantité par application: 550 g

### Fréquence et durée d'utilisation

Temps d'application: 240 minutes

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Taille de l'espace:</b>	Comprend l'application dans un espace de 58 m <sup>3</sup> . Sauf indications contraires.
<b>Taux de ventilation</b>	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Ouvrir les fenêtres pendant l'application pour assurer une aération naturelle.

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

**Information du consommateur** Eviter le contact direct des yeux avec le produit, ne pas se frotter les yeux avec des mains sales.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ConsExpo v4.1
<b>Exposition</b>	<p>PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)            Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 282 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.946            Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 46.9 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.315</p> <p>PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)            Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 2.26 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 08            Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.377 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.003</p> <p>PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage            Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 298 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0            Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 149 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0</p> <p>Consommateur - contact avec les yeux Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.</p>

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

## Use in Lubricants - Consumer

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir  
<http://www.esig.org/en/regulatory-information/reach/ges-library/consumer-gess>  
<http://www.rivm.nl/en/healthanddisease/productsafety/ConsExpo.jsp>



## Scénario d'exposition Other Consumer applications

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Propyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119484620-39-XXXX
Numéro CAS	109-60-4
Numéro CE	203-686-1
Numéro index UE	607-024-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Other Consumer applications
Catégories de produit chimique [PC]:	PC28 Parfums, produits parfumés PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

#### Contrôle de l'exposition non-industrielle

Conformément à l'article 14 (5b) du règlement n° 1907/2006 CE (REACH), une estimation de l'exposition ainsi que les scénarios d'exposition ne sont pas exigés en cas d'usage final dans des produits cosmétiques auxquels s'applique la directive 76/768/CEE.

## Other Consumer applications

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Conformément à l'article 14 (5b) du règlement n° 1907/2006 CE (REACH), une estimation de l'exposition ainsi que les scénarios d'exposition ne sont pas exigés en cas d'usage final dans des produits cosmétiques auxquels s'applique la directive 76/768/CEE.